



# PANORAMA DE L'ELEVAGE BOVIN VIANDE BIO DANS LE LOT

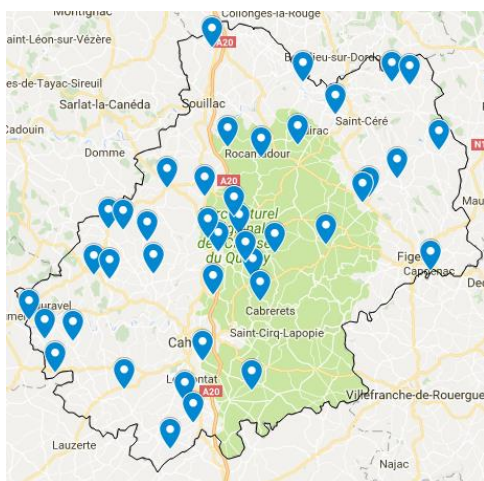
Données de l'année 2017

## □ L'élevage bovin viande bio dans le Lot

Le département du Lot comptabilise **32 élevages spécialisés bovins viande en agriculture biologique** et **5 élevages bovins viande/ovins viandes**. Sur ces 37 fermes, 26 ont répondu à l'enquête (effectif sondé : 703 vaches allaitantes / taux de réponse : 67 %). Les éleveurs en conversion, au nombre de 2, ne sont pas pris en compte dans cette synthèse des résultats (effectif : 53 vaches). Parmi ces éleveurs, un produit des veaux sous la mère et le second des broutards maigres. **L'effectif pris en compte dans cette fiche est donc de 650 vaches allaitantes réparties dans 24 élevages.**

Concernant l'ancienneté des élevages en bio, 43 % des exploitations sont en bio depuis moins de 5 ans. 19 % sont en bio depuis 6 à 10 ans et 38 % des exploitations sont en bio depuis plus de 10 ans.

## □ Répartition géographique



Répartition des élevages de bovins viande bio dans le Lot (spécialisés et polyélevages)

La carte ci-dessus représente l'ensemble des élevages bovins viande. Ce type d'élevage est répartis sur l'ensemble du département, mais plus rare dans le Sud-Est et l'Est du département.

## Caractéristiques des types d'animaux produits dans le Lot

### □ Veau sous la mère

Parmi les élevages enquêtés, abattu à 5 mois et demi maximum  
Nourri au lait maternel

### □ Veau rosé

Dans le Lot, abattu entre 6 et 8 mois (< 8 mois)  
Nourri au lait, aux fourrages et aux céréales

### □ Broutard maigre

Dans le Lot, vendu entre 7 et 12 mois  
Animal au pré : lait maternel et herbes/  
fourrages

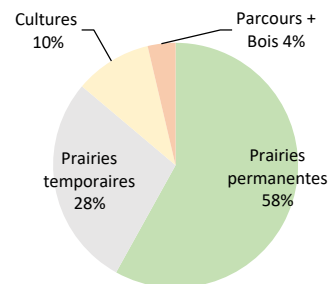
### □ Génisse (n'a jamais vêlé)

Abattu entre 12 et 36 mois

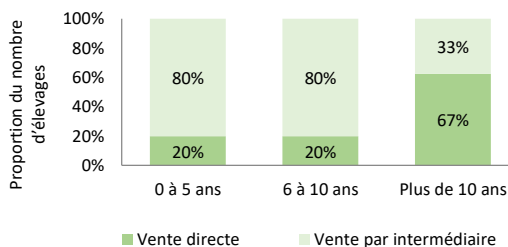
## La ferme « type » en bovin viande bio du Lot

- 32 vaches en moyenne par troupeau (min : 10 / max : 90)
- Veaux rosés** : 26 vaches en moyenne
- Veaux sous la mère** : 34 vaches en moyenne
- Broutards maigres** : 39 vaches en moyenne
- 121,5 ha de surface totale en moyenne
- 1,5 UTH
- Races principales : Limousine, Blonde d'Aquitaine & Salers

Au sein des élevages bovins viandes spécialisés (*les 4 élevages bovins viande/ovins viande ne sont pas pris en compte ici*), les **prairies permanentes occupent la majorité de la surface agricole**. On retrouve ensuite les prairies temporaires et les cultures. Les parcours et les bois sont très peu présents.



Répartition des surfaces agricoles au sein des élevages bovins viande



Type de vente en fonction de l'ancienneté des élevages en bio

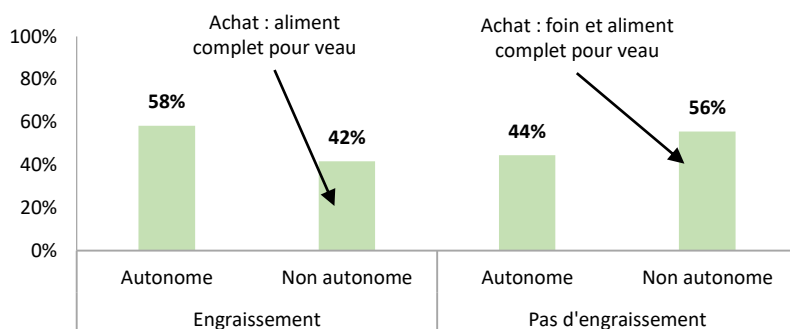
**La vente directe est majoritairement présente dans les élevages en bio depuis plus de 10 ans**

## □ Autonomie alimentaire et engraissement

La majorité des élevages (**74%**) déclarent être autonomes en fourrages pour 2017. En revanche, presque un élevage sur deux (48%) n'est pas autonome pour l'ensemble de l'alimentation, notamment avec l'alimentation des veaux (achat d'aliments complets).

L'enquête a également montré que **la pratique de l'engraissement est présente dans 57 % des élevages**, dont 58% sont autonomes pour l'alimentation, les autres achètent des aliments pour les veaux.

Les élevages n'engraissant pas (43%) produisent principalement des broutards maigres et des vaches de réforme non engraisées. Plus de la moitié de ces élevages a acheté en 2017 des fourrages et de l'aliment pour les veaux. Même si les broutards ne sont pas engraisés, l'apport d'aliments complets permet d'augmenter leur poids pour la vente.



Autonomie alimentaire au sein des élevages pratiquant l'engraissement ou non

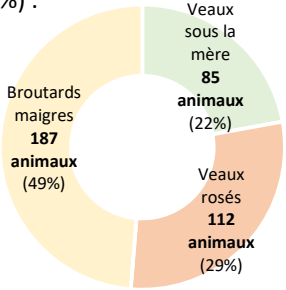
## Conformation des carcasses

Veaux sous la mère : U et R (2 et 3)  
Veaux rosés : U3 à R  
Vaches de réforme : U à O

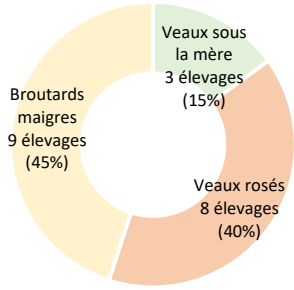


# Une production diversifiée

La production au sein de la filière bovin viande est diversifiée. **6 types d'animaux sont produits** dans le Lot : le veau rosé, le veau sous la mère, le broutard maigre, la génisse grasse, le bœuf et la vache de réforme. Les bœufs et les génisses grasses sont produits dans une minorité d'élevage. Les vaches de réforme sont produites dans la quasi-totalité des élevages (à l'exception des jeunes troupeaux). Le **broutard maigre est la principale production de jeunes** (45 %).

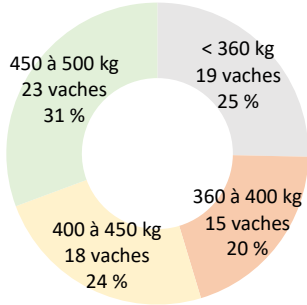


Nombre d'animaux produits par catégorie



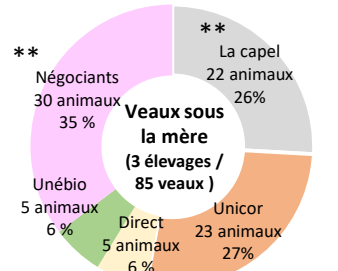
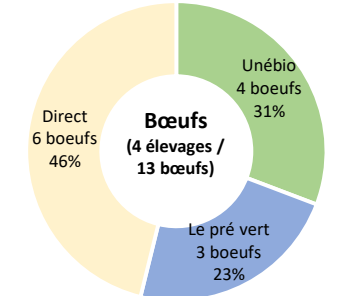
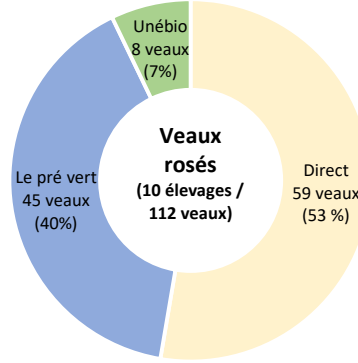
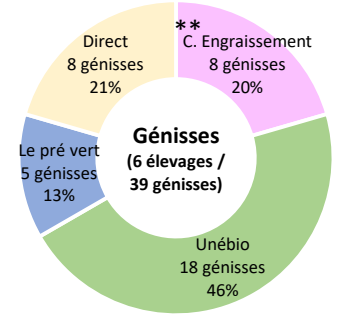
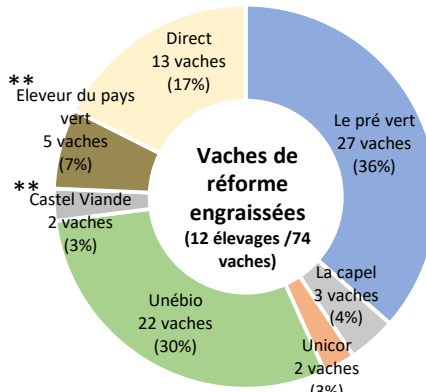
Nombre d'élevages pour chaque catégorie d'animaux

Le nombre d'élevage produisant du broutard maigre et du veau rosé est quasiment identique, mais le nombre de broutards produits par exploitation est plus important.



Nombre de vaches produites en fonction du poids vif

# Les différents débouchés

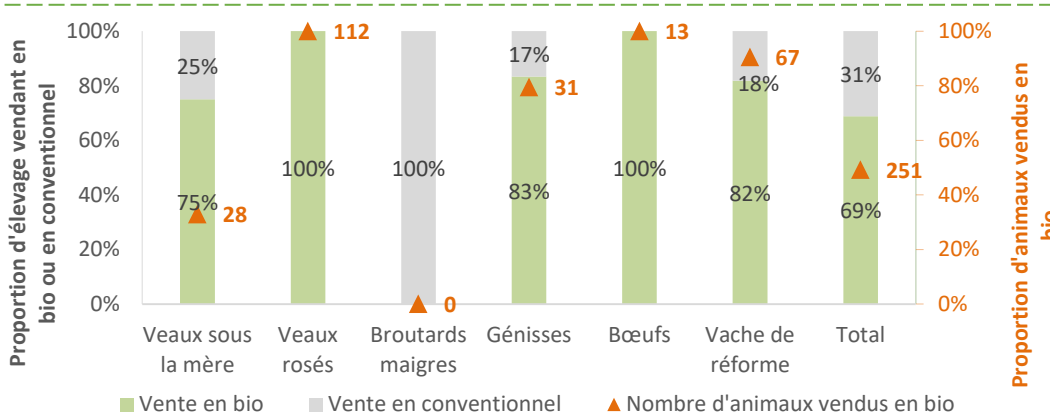


Les graphiques représentent, pour chaque catégorie d'animaux, le nombre d'animaux vendus par débouché

\*\* Débouchés ne valorisant pas en bio

**Remarques :** les broutards maigres ne figurent pas ici car l'ensemble de la production (effectif : 9 élevages / 187 animaux) est vendue vers des centres d'engraissement (France, Espagne et Italie).

# Les élevages « mixent » les stratégies de commercialisation



Les graphiques ci-contre représentent la proportion des élevages vendant en bio et en conventionnel ainsi que la proportion d'élevages pratiquant la vente directe ou la vente par intermédiaire pour chaque catégorie d'animaux.

Une majorité des élevages possèdent au moins un débouché en bio (69%).

Les **broutards maigres** (principale production de jeunes animaux), ne sont pas vendus en direct. Toute la production part en conventionnel vers des centres d'engraissement.

Concernant les **veaux rosés**, la totalité des élevages valorisent l'ensemble de la production en bio, majoritairement en vente directe, du fait de la difficulté des filières à placer ce produit sur le marché. Pour les **veaux sous la mère, génisses et vaches de réforme**, la vente par intermédiaire est privilégiée. Elle est le plus souvent réalisée en bio, car ces produits trouvent plus facilement leur place sur le marché que le veau rosé par exemple.

**Au total, 31 % des élevages utilisent la vente directe.**

